

## VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES XXX

Un tiers-lieu d'activité ouvre à XXXX !

La Communauté de Communes XXX a souhaité doter son territoire d'un réseau de tiers-lieux d'activité. Ce terme fait référence au troisième lieu qui n'est ni la maison, ni le lieu de travail habituel mais un espace de travail meublé et connecté.

Le jj/mm s'ouvre à XXX le premier tiers-lieu d'activité de notre Communauté de Commune/agglomération. Situés à XXXX avec XX bureaux individuels, XX bureaux doubles et un espace de co-working accueilleront télétravailleurs et entrepreneurs

**Pour les salariés**, le télétravail partiel dans un tiers-lieu d'activité proche de son domicile permet de s'affranchir des transports, sources de stress, fatigue et risques d'accidents, et surtout de dissocier facilement vie privée et vie professionnelle. **Pour les entreprises**, il permet de rassurer le manager en offrant aux salariés un lieu de travail adapté. **Pour les entrepreneurs**, il s'agit d'accéder à un immobilier de travail flexible, permettant de développer son réseau, son activité, et de rompre l'isolement.

Les tiers-lieux ont également un avantage environnemental (moins de mobilité c'est moins de consommation de carburant, moins d'émission de CO2 et donc moins de pollution).

**Son inauguration aura lieu le XXX. L'occasion de venir découvrir cet espace de XX m2 connecté à internet !**

Le Lieu est affilié au Réseau : **Relais d'Entreprises\***

**Nom de l'Espace**  
**Adresse**

Contact :  
Nom – Prénom  
Mail  
Tél

---

\*. Relais d'Entreprises est le Premier Réseau National de tiers-lieux d'activité en milieu rural et péri-urbain : [www.relais-entreprises.fr](http://www.relais-entreprises.fr)